

Consultation sur le Nom de la Région

Les membres du « Comité du Nom de la Région » adressent leur résolution finale à Carole Delga

Les membres du "Comité du Nom de la Région" adressent aujourd'hui la conclusion de leurs travaux à Carole Delga, présidente de la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées.

"J'ai reçu ce jour de Martin Malvy, ancien Président de la région Midi-Pyrénées, la résolution finale du Comité du Nom de la Région dont il assure l'animation et qui s'est réuni à Toulouse le 23 mars et à Carcassonne le 4 avril" a déclaré Carole Delga, présidente de la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées.

"Je salue le fait que cette instance, dont le rôle premier est d'éclairer la collectivité régionale dans sa démarche pour la recherche d'un nouveau nom pour notre région, a rempli ses missions avec célérité et en ayant toujours à l'esprit l'intérêt général.

Le Comité du Nom composé de 30 citoyens issus de tous les territoires a émis un avis sur les critères relatifs à la définition d'un nom qui sera pour l'Assemblée régionale d'une grande utilité. Il a également proposé une liste de 8 noms dont je veux souligner l'équilibre puisqu'on y retrouve les notions de Languedoc, Pyrénées, Occitanie, Roussillon et Méditerranée qui constituent notre identité. Il a enfin exprimé son souhait que la méthode choisie pour la consultation citoyenne soit la plus large possible avec la possibilité de s'exprimer sur le site internet de la région ou via des bulletins réponse dans la presse par le biais d'un choix préférentiel et non unique. Il a marqué clairement une volonté de saisir cette occasion pour faire, comme je le souhaitais, un travail d'éducation à la citoyenneté auprès des lycéen(ne)s et des apprenti(e)s.

Je choisis donc de publier l'intégralité de cette résolution afin que nos concitoyennes et nos concitoyens puissent en prendre connaissance largement ».

Fort de l'avis du Comité et tenant compte aussi des avis des personnalités consultées dans le cadre de la consultation institutionnelle, Carole Delga avec le bureau de l'Assemblée et son Président Gérard Onesta remettront à l'Assemblée plénière du 15 avril une délibération qui portera sur les noms retenus, leur nombre, et les méthodes pour être soumis à la consultation citoyenne.

"D'ores et déjà il est permis d'affirmer que le futur nom s'inscrira dans l'histoire et la géographie de notre région" a conclu Carole Delga.